FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1/6
	Révision n°: 0
	Date: 02/09/2019
PRIMA GRIP	Remplace la fiche :
	50427

Fournisseur

TECK STONE

IPC - 10, quai Malbert CS 71821 – 29218 BREST CEDEX 2 France Tél. 02.98.80.92.11 teck-stone@teck-stone.com

SECTION 1 : Identification du mélange et de la Société

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : PRIMA GRIP

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Résine d'accrochage polyvalente avec microbilles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la FDS

Voir fournisseur.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Contacter le 01.45.42.59.59 (INRS) pour la France.

Contacter le +32.70.245.245 (Centre Antipoison) pour la Belgique.

1.5. Autre information

Réservé à un usage professionnel.

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

Néant

2.2. Eléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

Non classé.

2.3. Autres dangers

Polymère inerte : non biodégradable sur la base de sa structure.

SECTION 3 : Composition/Informations sur les composants

3.1. Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

3.2. Mélanges

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

SECTION 4: Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Amener la victime à l'air libre.

En cas de contact oculaire

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 mn et consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Enlever les vêtements et les chaussures contaminées.

Laver avec de l'eau et du savon.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir.

Consulter un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2/6
	Révision n°: 0
	Date: 02/09/2019
PRIMA GRIP	Remplace la fiche:
	50427

SECTION 4: Premiers secours (suite)

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Après inhalation

Une décomposition thermique peut conduire au dégagement de gaz et vapeurs toxiques et irritantes.

Après contact oculaire

Risque d'irritation.

Après contact cutanée

Risque d'irritation.

Après ingestion

L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses.

4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils généraux

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie utiliser : dioxyde de carbone (CO2), un agent chimique sec ou une mousse.

Movens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser : jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement de protection

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Autres informations

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la règlementation locale en vigueur.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédure d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les § 7 et 8.

Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Pour les secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

Pour les non secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées.

Eviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Eviter que le produit arrive dans les égouts.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Absorber avec du sable ou un autre matériau non combustible et placer dans des récipients pour élimination ultérieure.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le § 12 pour les informations écotoxicologiques.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3/6
	Révision n°: 0
	Date: 02/09/2019
PRIMA GRIP	Remplace la fiche :
	50427

SECTION 7: Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate.

S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour la protection individuelle, voir le § 8.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution.

Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

Eviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/Conditions de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Matières à éviter

Oxydants forts.

7.3. Utilisation finale particulière

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.

En cas de travail dans des espaces confinés (réservoirs, conteneurs, etc...), s'assurer d'un apport d'air suffisant pour la respiration, et porter l'équipement recommandé.

Protection des voies respiratoires

Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

Protection oculaire

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Protection de la peau et du corps

Porter les vêtements de protection appropriés. Chaussures ou bottes de sécurité.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Pâteux. Couleur : Blanc

Odeur : Caractéristique

Seuil olfactif : Aucune donnée n'est disponible

pH en solution aqueuse : 7.00-8.50
Point de fusion/Point de congélation : 0°C
Point/intervalle d'ébullition : 100°C

Point d'éclair [°C] : Aucune donnée n'est disponible

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4/6
	Révision n°: 0
	Date: 02/09/2019
PRIMA GRIP	Remplace la fiche:
	50427

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques (suite)

Taux d'évaporation : Aucune donnée n'est disponible Inflammabilité : Aucune donnée n'est disponible Limites supérieures d'inflammabilité : Aucune donnée n'est disponible Limites inférieures d'inflammabilité : Aucune donnée n'est disponible Pression de vapeur (50°C) : Aucune donnée n'est disponible Densité de vapeur : Aucune donnée n'est disponible

Densité : 1.08 g/cm³ (20°C) Hydrosolubilité : Miscible dans l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau

Température d'auto-inflammabilité

Température de décomposition

Viscosité

Propriétés explosives

Propriétés comburantes

Aucune donnée n'est disponible

9.2. Autres informations

COV : Non renseigné

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans le § 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

10.4. Conditions à éviter

Eviter : la chaleur, flammes et étincelles.

Protéger du gel

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de/des : oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

11.1.1. Substances

Aucune information toxicologique n'est disponible sur les substances.

11.1.2. Mélange

Information sur le produit

Inhalation

Une décomposition thermique peut conduire au dégagement de gaz et vapeurs toxiques et irritantes.

Ingestion

L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses.

Effets locaux

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut irriter les yeux.

Corrosion/irritation cutanée

Peut irriter la peau.

Sensibilisation

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5/6
	Révision n°: 0
	Date: 02/09/2019
PRIMA GRIP	Remplace la fiche:
	50427

SECTION 11: Informations toxicologiques (suite)

Contact avec la peau

Aucune donnée n'est disponible.

Toxicité chronique

Aucune donnée n'est disponible.

Effets spécifiques

Cancérogénicité

Aucune donnée n'est disponible.

Effets mutagènes

Aucune donnée n'est disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

12.11.1 Substances

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur les substances.

12.1.2 Mélange

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Polymère inerte : non biodégradable sur la base de sa structure.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement et, notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés

Vider complètement le récipient. Conserver la (les) étiquette(s) sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

SECTION 14: Informations relatives aux transports

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6/6
	Révision n°: 0
	Date: 02/09/2019
PRIMA GRIP	Remplace la fiche:
	50427

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la section 2

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.2 Informations relatives à l'emballage

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.3 Dispositions particulières

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.4. Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006)

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.5. Biocide (Règlement 1896/2000, 1687/2002, 2032/2003, 1048/2005, 1849/2006, 1451/2007 et Directive 98/8/CE)

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.6. Tableau des maladies professionnelles selon le Code du Travail français

N° TMP Libellé

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.7. Salariés relevant d'une surveillance médicale renforcée selon le Code du Travail français

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.8. Nomenclature des installations classées (France)

N° ICPE Désignation de la rubrique

Aucune donnée n'est disponible.

Régime Rayon

Régime: A : Autorisation ; E : Enregistrement, D : Déclaration ; S : Servitude d'utilité publique ; C : soumis au Contrôle périodique prévu par l'article L512-11 du code de l'environnement.

Rayon: Rayon d'affichage en Kilomètres.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 16: Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

Libellés des phrases H, EUH figurant au paragraphe 3 :

Néant

Liste des § modifiés lors de la dernière révision :

Fin du document